

## Communiqué de Presse

# Nouveau programme de soutien à la Grèce : Incidences sur les comptes intermédiaires ou semestriels au 30 juin 2011

Paris, le 25 juillet 2011

Dans leur déclaration du 21 juillet 2011, les chefs d'Etat ou de Gouvernement de la zone euro et des institutions de l'Union Européenne ont annoncé, la mise en place d'un nouveau programme de soutien incluant la contribution volontaire du secteur privé à ce dispositif visant à améliorer les conditions de solvabilité de la Grèce.

L'*Institute of International Finance* (« IIF ») a publié simultanément une proposition entraînant notamment une perte de valeur des instruments financiers émis par la Grèce.

La Compagnie Nationale des commissaires aux comptes (CNCC) estime, au vu de ces évolutions, qu'il est nécessaire que ces événements soient pris en compte dans le cadre de l'examen des comptes au 30 juin 2011.

À l'issue d'une réunion ayant rassemblé les représentants de la Profession, la CNCC recommande aux commissaires aux comptes de prendre en considération, lors de leur examen des comptes au 30 juin 2011, les décisions prises par les chefs d'Etat ou de Gouvernement, et de tirer, le cas échéant, les conséquences dans leurs rapports, de la prise en compte par les entreprises des éventuelles pertes de valeur des actifs liés à l'Etat Grec.

Il conviendra d'en tirer toutes les conséquences sur la valorisation de tels actifs dans les comptes au 30 juin 2011 en fonction des circonstances propres à chacune des entités contrôlées.

La CNCC attire également l'attention sur l'importance d'une information complète sur l'exposition aux risques souverains ainsi que sur les estimations retenues en matière de valorisation des actifs, dans les informations financières figurant dans les comptes intermédiaires ou semestriels.

---

**CNCC**

16 avenue de Messine  
75008 Paris